

Une plaquette héraldique valaisanne imprimée au XVII^e siècle

Les Archives cantonales valaisannes possèdent une plaquette (cote 204 FB) comprenant huit pages imprimées et rehaussées de gravures représentant les emblèmes du Chapitre de la Cathédrale de Sion, du Valais des VII Dizains¹ ainsi que de chacun des Dizains de Sion, Sierre, Loèche, Rarogne, Viège et Brigue.

Malheureusement, cette plaquette, imprimée sur un beau papier à la cuve, au format 20 × 30 cm., est incomplète. Il manque deux feuillets : le premier, ou page de titre, devait indiquer la destination précise de cette plaquette et les circonstances de sa parution, et cette page devait certainement être rehaussée par les armoiries de l'évêque régnant ; quant à la dernière page de

¹ La formation des *Dizains* paraît résulter moins des divisions féodales du comté épiscopal que de l'émancipation communale suivie de la fédération des communes secondaires autour des communes prépondérantes d'une contrée. Au début du XVII^e siècle, la souveraineté épiscopale, battue en brèche par les idées démocratiques, fit place à la souveraineté de l'Etat incarné dans la Diète comme Conseil suprême et le Grand-Bailli comme premier magistrat. Les sept Dizains sont représentés depuis lors dans les armoiries officielles par sept étoiles. L'alliance conclue à Soleure le 22 juillet 1582 entre le roi de France Henri III et les Suisses, puis le renouvellement de cette alliance au temps d'Henri IV, le 31 janvier 1602, à Soleure également, nous valent les plus anciennes empreintes connues du sceau aux sept étoiles. Cf. [Léon Dupont Lachenal] article *Valais*, dans *Armorial valaisan*, Zurich, 1946, p. 273.

D'autre part, il est intéressant de remarquer que le mot *Dizain* est traduit dans notre imprimé par le mot latin *Conventus*. On peut donc rapprocher notre plaquette des constatations faites par M. Ghika : « Dans un document que nous datons de 1628, note-t-il, le clergé utilise, comme Simmler, le terme *conventus* pour désigner le dizain ». Cette forme se rencontre, en effet, dans les ouvrages de Stumpf et de Simmler imprimés avant 1600. Cf. G. Ghika, *La fin de l'état corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVII^e siècle*, Sion, 1947, p. 254. Quant au Chapitre cathédral de Sion, Stumpf le désigne par les mots *Canonici des Collegii zu Sitten*. Nous retrouvons les mêmes termes dans notre plaquette, pl. II : *Collegii Canoniorum Sedunen*.

la plaquette originale, elle était celle du Dizain de Conches, qui manque dans le fascicule des Archives².

Dans quelles circonstances et de quelle officine d'imprimeur est sorti cet imprimé ? C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre.

I

Etude typographique

Au XVII^e siècle, l'outillage de l'imprimerie s'étant perfectionné, les anciens caractères gothiques qui imitaient les manuscrits, sont remplacés progressivement par de nouveaux caractères et vignettes. Les graveurs et les imprimeurs peuvent donner libre cours à leur génie artistique profondément influencé par la Renaissance.

Le caractère romain, ou antique, prend sa forme traditionnelle, ainsi que l'italique, et ces deux caractères furent dès lors employés et cela jusque vers la fin du XVIII^e siècle avec quelques transformations³.

Les chapitres principaux d'un ouvrage sont souvent relevés par des lettres initiales ou vignettes gravées sur métal au lieu du bois en usage auparavant. Les dessins ornementaux de ces lettrines et vignettes, empruntés à la Renaissance italienne, s'allient parfaitement par leurs décors à la typographie. Les encadrements des pages, formés souvent de motifs typographiques, complètent avec grâce et élégance la composition et la mise en pages de ces imprimés.

Ces caractéristiques sont pour nous de précieux indices pour tenter d'éclaircir les problèmes touchant l'origine de notre plaquette héraldique. Laissons de côté la composition typographique

² Le Dizain de Conches porte *coupé de gueules et d'argent à deux croix pattées de l'un dans l'autre*. Le plus ancien sceau connu de ces armoiries est appendu à un parchemin de 1368 se trouvant aux archives de Lucerne. Ce Dizain, appelé dans les chartes *Goms, Gomes, Gombs, Gomesia, a Monte Dei superius*, a pour chef-lieu Münster. Les Conchards se flattent d'avoir été les gardiens de l'indépendance du pays et les soutiens de la foi catholique en Valais par leur opposition à la Réforme. C'est à cette raison que l'on attribue à ce Dizain l'épithète traditionnelle : *Gomesia catholica*. Cf. article *Goms*, dans *Armorial valaisan*, pp. 111-112 ; — Charles-Louis de Bons, *Armoiries et sceaux du canton du Valais*, Zurich, 1859, p. 82 ; — D. L. Galbreath et H. de Vevey, *Manuel d'Héraldique*, Lausanne, 1911, p. 86 ; nouvelle édition par Galbreath, Lausanne, 1942, p. 144.

³ Jacques Haumont, *La typographie dans le livre*, dans *Actualités littéraires*, Paris, 1956.



Page du « Catholisches Handbüchlein »
imprimé par Guillaume Mäss, Fribourg, 1598

Sancta Maria Mater Dei,
Ora pro nobis



miseris peccatoribus.
Amen.

Une autre page du même ouvrage

Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

des textes qui est commune à l'époque et considérons les autres détails par lesquels nous essaierons d'identifier de la manière la plus plausible l'imprimeur et aussi de déterminer le motif probable d'impression de ce document rarissime.

Imprimeurs et matériel

Bâle fut certainement le lieu de provenance du matériel utilisé par notre maître-typographe. Le caractère romain, dû à son initiateur bâlois l'imprimeur Froben⁴ ; les armoiries gravées sur cuivre, enjolivées par un cartouche de style Renaissance dans le goût du XVI^e siècle ; les lettres initiales des textes et principalement les encadrements typographiques des pages, sont des ornements que nous retrouvons dans des ouvrages publiés en Suisse chez plusieurs imprimeurs.

Trois genres différents de vignettes initiales ont servi d'en-tête de paragraphe. Celles des feuillets II, III, IV et IX, de 20 × 20 mm., encadrées d'un double filet, représentent des scènes bibliques, tandis que les vignettes des feuillets V et VI, identiques pour le style, montrent un enfant dans une forêt, et que celles des feuillets VII et VIII sont tirées d'alphabets aux arabesques harmonieuses de 25 × 25 mm. et sans encadrement. Ces dernières vignettes sont pareilles à celles qu'en 1529 Geoffroy Tory, professeur à Paris, libraire-imprimeur, codifia dans son livre *Champfleury*, livre qui eut une profonde influence sur les graveurs de caractères de son temps. Ces ornements apparaissent en Suisse dans la seconde moitié du XVI^e siècle⁵.

Un indice précieux d'investigation pour la recherche de l'impression et de l'origine du matériel employé dans notre plaquette, est fourni par l'encadrement typographique des pages. La première impression de ce genre de composition apparaît dans un ouvrage imprimé à Fribourg en 1595 chez Guillaume Mäss⁶.

⁴ Les imprimeurs et fondeurs de la célèbre famille *Froben*, à Bâle, furent pour les pays germaniques ce qu'avait été *Alde* pour l'Italie et ce que devaient être *Estienne* pour la France et *Plantin* pour les Pays-Bas. L. Jacot, *A propos d'un petit Gryphe de 1546*, dans *Gutenbergmuseum*, 1927, p. 161 ; — Albert Bruckner, *Schweizer Stempelschneider und Schriftgiesser in Basel*, Basel, 1943, p. 27.

⁵ Jacques Haumont, *op. cit.*, p. 10 ; — Paul Leemann van Elck, *Die Offizin Froschauer*, Zurich, 1939, p. 183.

⁶ L'imprimeur *Guillaume Mäss* est issu d'une famille patricienne éteinte, reçue bourgeoise de Fribourg (Suisse) en 1575. Après avoir séjourné une trentaine d'années à Fribourg en Brisgau où il conquit le grade de maître ès arts, Mäss revient à Fribourg (Suisse) comme surveillant des écoles en 1571. En 1595, il est nommé imprimeur du gouvernement et s'associe à Abraham Gemperlin, premier imprimeur établi dans la capitale sarinienne. Il exploite ensuite seul son officine jusqu'à sa mort survenue en 1605. Mäss fonda en 1595, avec F. Werro et Albert Lapis, une société d'édition ; il imprima plusieurs

Ouvrage intitulé : *Catholisches Handbüchlein*, du Père Canisius, sorti de presse par la première société d'édition de Fribourg, et dont la Bibliothèque cantonale et universitaire de cette ville possède un exemplaire⁷.

Bâle nous présente aussi une impression semblable. L'imprimeur Conrad Waldkirch⁸ imprime en 1602-1603, un manuel scientifique de pathologie spéciale et de thérapeutique rédigé par le célèbre médecin Félix Platter⁹ sous le titre : *Praxeos seu de cognoscendis curandisque affectibus, tractatus duo*¹⁰.

Les mêmes motifs d'encadrement se trouvent encore sur une plaquette, propriété de la Bibliothèque Nationale à Berne, plaquette sortie de l'officine de Stephan Schmid¹¹, imprimeur à

ouvrages de saint Pierre Canisius, du prévôt Sébastien Werro, de François Guilliman, etc. En 1597, il pratique aussi le notariat et, de 1599 à sa mort, il est membre du Conseil des Deux-Cents. Cf. M^{lle} Dr Lioba Schnürer, *Die Anfänge des Buchdruckes in Freiburg in der Schweiz, 1585-1605*, Freiburg, 1944, pp. 48-49 ; — *DHBS*, t. IV, p. 629 ; — Edouard Büchler, *Die Anfänge des Buchdruckes in der Schweiz*, Bern, 1930, pp. 98-100.

⁷ M^{lle} Dr Jeanne Niquille, *La première société d'édition fribourgeoise 1598*, dans *Gutenbergmuseum*, 1927, pp. 148-153.

⁸ *Conrad Waldkirch*, d'une ancienne famille bourgeoise de Schaffhouse, fut imprimeur à Bâle où il devint bourgeois en 1580. A la demande du Conseil de Schaffhouse, il fonda la première imprimerie de cette ville en 1592. Il retourna ensuite à Bâle où, de 1611 à 1612, il imprima la Bible dite de Buxtorf. L'un de ses aieuls avait fait orner la maison *Zum Ritter*, à Schaffhouse, de fresques de Tobias Stimmer (1539-1584), le meilleur peintre et graveur de la fin de la Renaissance au nord des Alpes. *DHBS*, t. VII, p. 204.

⁹ *Félix Platter* (1536-1614). Fils de l'imprimeur et professeur Thomas Platter (1499-1582); qui était originaire de Grächen en Valais, mais s'était fixé à Bâle. Félix fit ses études de médecine à Montpellier de 1551 à 1557. A son départ, son père lui donna un thaler valaisan frappé sous le cardinal Schiner, thaler qu'il rapporta à son retour à Bâle. Professeur, plusieurs fois recteur de l'Université de Bâle, Félix Platter fut un médecin renommé. Il se distingua particulièrement durant les épidémies de peste qui sévirent de 1563 à 1611 ; il a laissé plus de 80 volumes manuscrits de mémoires sur ces épidémies. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages de médecine et d'anatomie, ainsi que de son autobiographie. Il avait épousé, en 1557, Madeleine Jeckelmann. Une plaque funéraire placée dans la Cathédrale de Bâle rappelle la mémoire de ce médecin. Cf. *Mémoires de Félix Platter, médecin bâlois*, Genève, Impr. Fick, 1866 ; — *DHBS*, t. V, p. 308 ; — *Aus Felix Platters Bericht über die Pest zu Basel in den Jahren 1609-1614*, dans *National Zeitung*, Basel, 1949, N. 587 ; — A.-L. Schnidrig, *Grächen*, p. 15 ; — A.-L. Schnidrig, *Thomas Platter. Ein Denkmal der Anerkennung*, Visp, 1955, p. 68-71.

¹⁰ Titre et page de texte reproduits dans *Contributions à l'histoire de l'imprimerie en Suisse*, ouvrage édité par la Société Suisse des Maîtres-Imprimeurs pour le 75^e anniversaire de sa fondation, 1869-1944, Zurich, 1944, pl. 50. L'ouvrage de Félix Platter, *Praxeos...*, imprimé par Conrad Waldkirch à Bâle, est l'édition princeps. D'autres éditions de ce manuel pathologique ont encore paru de 1602 à 1736.

¹¹ *Stephan Schmid* (Fabricus), imprimeur à Berne de 1635 à 1640, fils du Doyen de même prénom qui était pasteur à Gessenay en 1593, puis vicaire et pasteur à Berne en 1602, auteur d'écrits religieux. H. Bernus, *Georges Guibaud, théologien et poète vaudois méconnu*, dans *Gutenbergmuseum*, 1938, pp. 117-122.

FELICIS
PLATTERI
ARCHIATRI ET
PROFES. BASIL.

Praxeos

*Seu de cognoscendis, pradicendis, pracaueendis;
curandisq̄, affectibus homini in-
commodantibus*

TRACTATUS.

De Functionum læsionibus,
Libris duobus agens : quorum pri-
mus Sensuum ; secundus
Motuum læsiones
continet :

*Singula illarum Symptomata, in generibus: Morbos
eorumq̄, Causas, in causis: & Curam
in curatione proponens.*

Omnia methodo nouâ, sed facili & perspicuâ, hæc-
nusq; diu desideratâ, descripta : nec solum vete-
rum neotericorumq̄, sed & proprijs ob-
seruationibus, ac remedijs innu-
meris referta.



B A S I L E Æ,
Typis CONRADI WALDKIRCHII:

M. D C I I.



DE MENTIS IM- BECILLITATE. CAPVT I.

Genera.



MENTIS imbecillitas dici potest, cum aliquis apprehensione seu ingenio, iudicio vel ratione, memoriaq; minus quam homo ingeniosus & industrius valet. Quod aliquando in morbis accidit: aliàs verò non ægrotantibus, sed alioquin sanis euenit, de quo hîc agemus.

Quandoque autem hi sensus interni omnes si mul hebetantur, & tam ingenium, quam iudicium & memoria deficiunt; diciq; tunc potest Hebetudo mentis.

Aliàs verò ingenio carent, cum ægrè loqui discunt, & literas aliasq; artes difficulter apprehendunt; Tarditasq; ingenij dici potest.

Interdum iudicio destituuntur, in rebus quas apprehenderunt dijudicandis; atq; Imprudentia vocari poterit.

Plerunque memoria labefactata est, cum ea que apprehenderunt & didicerunt difficulter retinent; Oblivioq; dicitur. De quo vitio multi, senescentes præsertim conqueruntur: & proin illius duntaxat ferè Medici in curationibus sub titulo Memoriarum imminutæ meminerunt, cum & reliquorum sensuum internorum defectus, easdem causas, ean-

Berne, en 1636, et qui contient un poème sur la désolation de l'Allemagne due à la Guerre de Trente Ans (*Luctuosa Germaniae conditio*), suivi d'un poème pastoral sur Noël, traduits en français par Georges Guibaud, de Lausanne ¹².

Enfin, le quatrième ouvrage que nous connaissons du même genre et dont le titre est *Leichenpredigt des Ehrenvesten- und Vorgeachten Johann-Jacob Genath*, a été imprimé chez la veuve de ce dernier en 1643 à Bâle, à la mémoire de son mari ¹³.

Johann-Jacob Genath, célèbre imprimeur de cette ville, nommé *Typographus Academicus* par l'Université, était fils du pasteur Bartholomeus professeur à l'école latine de Bâle. Johann-Jacob avait succédé aux imprimeurs Exertier et Folliet ¹⁴ en 1608. Parallèlement, il exerçait le métier de fondeur de caractères dont il avait racheté le matériel au fondeur Pierre Wieland.

Ce dernier, appelé aussi « Du Buro », originaire de Neuchâtel, s'était autrefois fixé à Bâle où il avait été reçu bourgeois en 1569 et où il avait établi une fonderie de caractères d'imprimerie qu'il dirigea jusqu'à son décès en avril 1606 ¹⁵.

Il est plus que probable que l'on doit à ce maître fondeur Pierre Wieland l'origine et la fonte de ces ornements typographiques, utilisés par les divers imprimeurs que nous avons cités et dont il dut être le fournisseur.

C'est aussi la raison qui nous fait présumer que Bâle dut être le lieu de provenance de ce matériel typographique qui encadre avec charme les pages de notre opuscule, ce qui nous paraît confirmer l'hypothèse de son impression au XVII^e siècle.

Le filigrane

Un autre témoignage probant vient s'ajouter aux confrontations qui précèdent. Toute feuille de papier filigranée porte en elle son acte de naissance, soit la marque indélébile de son auteur : le maître-papetier de l'époque. En l'occurrence, les pages

¹² Une reproduction de la page de titre de cet ouvrage se trouve dans l'article de H. Bernus (note précédente), p. 119.

¹³ Une reproduction de cette page est donnée p. 76, fig. 6, dans l'ouvrage d'Albert Bruckner (*supra*, note 4).

¹⁴ Jean Exertier s'installa comme imprimeur à Besançon en 1588 et y resta jusque vers 1591. Son associé Jacques Folliet (1554-1590), originaire de Tarare, près de Lyon, après avoir été ouvrier à Lyon, Genève et Constance, s'établit à Bâle où il devint bourgeois par l'entremise de l'imprimeur Guaria et ouvrit une imprimerie en 1578. Sa situation financière étant mauvaise, il revendit son imprimerie à Jean-Jacques Genath et une partie de son matériel à l'imprimeur Abraham Gemperlin de Fribourg, puis alla à Besançon où il s'associa à Jean Exertier. Cf. L. Schnürer, *op. cit.*, pp. 40-43 ; — Albert Bruckner, *op. cit.*, pp. 70-74.

¹⁵ Albert Bruckner, *op. cit.*, pp. 70-71.

III, V, VII et IX contiennent l’empreinte de l’ancien moulin à papier de Marly près de Fribourg ¹⁶.

Ce filigrane comporte deux écussons accostés et surmontés d’une couronne ducale. L’écu de gauche est meublé d’un lion issant. Celui de droite est écartelé : aux 1^{er} et 4^e quartiers, les trois tours de la Ville de Fribourg ; aux 2^e et 3^e quartiers, coupé de sable et d’argent (le sable est ici damasquiné) de l’Etat de Fribourg.

Dans l’historique qu’il a consacré à la papeterie de Marly, H. Cuony écrit : « A la mort de Charles Ziegler, en 1586, la papeterie passe aux mains de sa veuve et de son fils André, qui ne paraissent pas l’avoir conservée bien longtemps, car en 1600, elle appartenait à noble Charles Alex, gentilhomme et bourgeois de Fribourg, qui, le 20 février de la dite année, la vendit à Jacques Küni, papetier et bourgeois de Bâle, et elle demeura entre ses mains jusqu’en 1624 ¹⁷.

» A partir de cette date, la papeterie passe entre les mains de plusieurs propriétaires, entre autres à l’Etat qui la vendit à Adalbert von Kilchen, de Bâle, lequel possédait une papeterie à Berne. De ce dernier, elle devint la propriété de Jean Sadan de 1659 à 1665, puis de cette dernière date à 1699 elle appartient à Daniel Schiffely, de Berne, lequel la vendit à Innocent-Théodore Hault, bourgeois et imprimeur à Fribourg ¹⁸. »

Pendant toute la période qui va de 1624 à 1699, sous la direction d’Adalbert von Kilchen et de Daniel Schiffely, tous deux Bernois et possédant une maison similaire à Berne, la fabrique de Marly avait adopté l’ours comme marque principale de ses produits. Mais avant 1624, et longtemps après 1699, la papeterie de Marly eut d’autres marques, notamment les trois tours héral-

¹⁶ *Marly-le-Grand*, village industriel situé à 6 km. au sud-est de Fribourg, sur la route Fribourg-Bulle. C’est le lieu où fut créée la première fabrique suisse de papier. Cette papeterie fut florissante et poursuivit son activité sans interruption depuis sa création jusqu’à sa fermeture en 1922. La dernière famille qui en fut propriétaire fut la famille Landerset, dont Louis (1840-1900) l’exploita de 1871 à 1900. Cf. H. Cuony, *La papeterie de Marly*, dans *Etrennes fribourgeoises*, 1901, pp. 97-113 ; — *DHBS*, t. IV, p. 440.

L’un des premiers papiers fabriqués avec des chiffons se trouve aux archives du Chapitre de la Cathédrale à Sion. Il a servi aux minutes du notaire Martin et date de 1275. Il doit provenir d’une fabrique d’Italie où cette industrie a pris naissance ; le port de Gênes, une centaine d’années auparavant, fut le premier lieu d’importation du papier d’Asie en Europe. Cf. C.-M. Briquet, *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient du X^e au XIV^e siècle*, Paris, 1886, pp. 19-56.

¹⁷ H. Cuony, *op. cit.*, p. 102.

¹⁸ Sur Innocent-Théodore Hault et son fils Henri-Ignace, imprimeurs à Fribourg, voir l’intéressante thèse du D^r Fritz Blaser, *Les Hault, Histoire d’une famille d’imprimeurs, d’éditeurs et de relieurs des XVII^e et XVIII^e siècles*, Lucerne, Impr. Keller, 1925, pp. 51-63 ; — *DHBS*, t. III, pp. 780-781.

diques de la Ville de Fribourg employées soit isolément, soit posées sur la poitrine de l'aigle impériale¹⁹.

Quant à la marque de l'ours, elle dût être utilisée encore longtemps après 1699, puisqu'en 1771, le Conseil de Fribourg²⁰ ordonna le remplacement de l'ours bernois par les armoiries cantonales de Fribourg.

Il est, en conséquence, certain que le filigrane utilisé dans le papier des pages de notre plaquette est antérieur à 1624.

Impression présumée fribourgeoise de la plaquette

Au début du XVII^e siècle, il n'existait à Sion aucune imprimerie. Lors du renouvellement de l'alliance des VII Cantons catholiques avec le Valais, les 29 et 30 octobre 1602, l'envoyé de Fribourg²¹ fit remarquer qu'une seule imprimerie catholique existait alors en Suisse, celle de Fribourg²². C'est la raison de l'impression hors du pays des imprimés valaisans jusqu'en 1644²³.

Les Jésuites s'étant établis en Valais (1602-1612), deux ouvrages valaisans favorables à cet Ordre sortent des presses fribourgeoises en 1611²⁴.

¹⁹ Cf. C. M. Briquet, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève, 1907, sous Nos 2318, 2517, 9591, 2310, 2313, 2315, cités par L. Schnürer, *op. cit.*, p. 57.

²⁰ H. Cuony, *op. cit.*, pp. 105-106.

²¹ Il n'y a eu, en octobre 1602, qu'un seul envoyé fribourgeois, Hans Wild, accompagné d'un valet de ville à cheval. Hans Wild était maître ès arts, bailli de Bulle 1579-1581, membre du Conseil des Soixante 1592, des Secrets 1594, banneret du quartier de la Neuveville 1594, Conseiller 1600, intendant de l'arsenal 1601, capitaine en France. Avoyer de Fribourg délégué en Valais en 1602. Il fit le pèlerinage de Jérusalem la même année et fut créé par le pape chevalier de l'éperon d'or. Il fut le soutien du Père Canisius et du Nonce Bonhomini dans la défense du catholicisme à Fribourg. Wild est décédé en 1614. *DHBS*, t. VII, pp. 321-322 ; — et renseignements aimablement communiqués par M^{lle} Dr Jeanne Niquille, archiviste cant. de Fribourg.

²² Gustave Oggier, *Die Buchdruckerkunst in Sitten bis zu Anfang des 19. Jahrhunderts*, dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, t. II, p. 242.

²³ Léon Imhoff, *Heinricus Streler, premier imprimeur sédunois*, dans *Annales valaisannes*, 1940, N^o 4, pp. 155-157.

²⁴ Le 1^{er} : *Apologia pro Patribus Societatis Jesu Vallesiam incolentibus contra XII articulos Pasquilli famosi adversum eos a Sedunensi quodam sycophanta editos*. Authore Balthasaro Chavassio eiusdem Societatis Doctore Theologo. Friburgi Helvetiorum apud Stephanum Philot, 1611.

Le 2^e : *Commoda spiritualia et temporalia quae partim iudicio Illustrissimi Principis ac Reverendissimi Domini D. Adriani Sedunensis Episcopi utriusque Vallesiae Comitae ac Praefecti, partim Catholicorum aliorum tum Ecclesiasticorum tum Saecularium, accessura sunt eidem Vallesiae, si Patribus Societatis Jesu stabilem sedem attribuat*. Excudebat Friburgi Nuithoniae Stephanus Philot, 1611.

Abraham Horodisch, *Die offizin von Abraham Gemperlin, dem ersten Drucker von Freiburg*, Fribourg, 1945, p. 92.

Mais, en sens contraire, Barthélemy Allet²⁵, de Loèche, à la tête des Francs-patriotes unis au parti calviniste, attaque violemment les Jésuites dans un pamphlet²⁶.

Quatre ans plus tard, en 1618, Gaspard Bérody²⁷, frère du Père Sigismond, de Saint-Maurice, fait imprimer chez le successeur de Philot, Guillaume Darbelley²⁸, à Fribourg, un opuscule en vers français²⁹.

²⁵ *Barthélemy Allet*, major de Loèche 1572-1602, puis banneret de Loèche 1581, gouverneur de Monthey 1582-1583. Il représente, en 1602, le Valais à Soleure. Entre-temps, il était entré au service de France comme capitaine et avait pris part à la bataille d'Ivry en Normandie (1590) où il sauva la vie d'Henri IV, qui l'en récompensa en lui donnant une chaîne d'or. En Valais, Allet était à la tête des Francs-patriotes unis au parti calviniste qui cherchait à arracher à l'évêque ses droits souverains et à faire passer le pays à la Réforme. Il provoqua l'expulsion des Jésuites et signa comme représentant de Loèche l'acte de répudiation de la Caroline en 1613. Il mourut en 1629. Cf. *DHBS*, t. I, p. 185 ; — Charles Allet, *Almanach généalogique de la Suisse*, t. VI, p. 2.

²⁶ Bartholomei Allet, *Erinnerung an seine Landesleute im Wallis wider die Aufnahme der Jesuiten*, s. l. n. d. (vers 1614). Cf. Gottlieb Haller, *Bibliothek der Schweizer Geschichte*, t. III, Berne, 1786, p. 270.

²⁷ *Gaspard Bérody*, né vers 1582, décédé en 1646. Notaire, recteur du Collège de Saint-Maurice en 1610. Il épouse en 1613 Annilie Odet qui décède en 1625. Veuf, il entre dans les Ordres ; ordonné prêtre à Rome en 1626, chanoine de Saint-Maurice 1627, recteur de l'Hospice Saint-Jacques dans la même ville 1628, prieur de Martigny 1641, prieur claustral de l'Abbaye de 1641 à sa mort. Notaire apostolique, chancelier abbatial, historiographe, chroniqueur et auteur dramatique. Le manuscrit de sa Chronique est conservé à l'Abbaye de Saint-Maurice. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 28 ; — Pierre Bourban, *Chronique de Gaspard Bérody*, dans *Revue de la Suisse catholique*, Fribourg, 1894 ; — L. Dupont Lachenal, dans *Annales valaisannes*, 1952, pp. 73-75.

²⁸ *Darbelley, Darbellay, d'Arblay*, famille du Valais où elle apparaît à Nendaz vers 1250, ainsi qu'à Liddes et Sembrancher, d'où elle essaima en plusieurs lieux. Une branche établie à Sembrancher émet un rameau qui acquit la bourgeoisie de Fribourg en 1582. *François Darbelley* qui avait épousé *Clauda Villem*, est cité dans les registres paroissiaux de la Cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg de 1590 à 1599. Son fils, *Guillaume*, est ouvrier chez l'imprimeur Etienne Philot, auquel il succède à la mort de ce dernier en 1618. En 1620, il ouvre à Altdorf (Uri) la première imprimerie avec une partie du matériel de Philot. De 1623 à 1635, il est l'imprimeur des Princes-évêques de Bâle à Porrentruy. Puis il quitte cette ville pour se fixer définitivement à Fribourg, où il devient l'imprimeur officiel du gouvernement, de 1635 à son décès en 1651. Il avait épousé Marie Ruffiod, fille du maître-couvreur de la ville Antoine Ruffiod et de Françoise Doffing, mais vivait avec elle en mauvaise entente. Sont encore cités dans cette branche de la famille : une sœur de l'imprimeur, *Jeanne*, née en 1592 ; probablement un frère, *Jean*, employé aussi chez Philot, et son fils *François* qui sont reçus bourgeois en 1608. Un ecclésiastique, le doyen *Guillaume Darbelley*, peut-être le parrain de l'imprimeur, est cité de 1577 à 1618 comme curé de Prez (Prez-vers-Noréaz, District de la Sarine). Une *Ticheli Darbelley* est employée chez le maître Loys Mussillier en 1616 ; une *Marguerite Darbelley* a épousé, vers 1600-1620, Jean-François Dubois.

De nos jours, cette famille valaisanne est retournée à Fribourg en la

LVCTVOSA GER
MANIÆ CONDITIO
LATINO CARMINE
scripta.

Huic subjungitur

CARMEN PASTORALE
SEV BVCOLICVM IN FE-
stum nativitatis

CHRISTI

Gallico Idiome

Hæc feriando scribebat

GEORGIUS GUIBAVDVS
Lausannensis.



BERNÆ

Typis STEPHANI FABRICII. 1636.

Page de titre du poème sur l'Allemagne
« Luctuosa Germaniae conditio »
imprimé par Stephan Schmid (Fabricii)
Berne, 1636

Bibliothèque Nationale, Berne

Christliche Leich-predig/

Von deme / wem

wir beydes leben vnd
sterben sollen.

Gehalten Sontags den 23. Apr. An. 1654.

in der Pfarrkirchen des Münsters
zu Basel/

By Christlicher vnd ansehnlicher
bestattung / des Ehrenvesten vnd
Vorgeachten Herren

Johann Jacob Genathen/
Burgers vnd Buchtruckers daselb/
sten.

Vnd auff begeren in Druck verfertigt/

Von

M. SAMUELE GRYNÆO, Pfarrer
zu St. Leonhard.

~~~~~

Gedruckt zu Basel/

By **Johann Jacob Genath/**  
Sel. Erben.

En 1627, le prévôt Roland Viot<sup>29</sup>, du Saint-Bernard, fait imprimer un ouvrage à Lyon<sup>31</sup>. Enfin, en 1635, l'évêque Hildebrand Jost<sup>32</sup> a encore recours à l'imprimeur Guillaume Darbelley, de Fribourg, pour l'impression de ses Constitutions synodales<sup>33</sup>.

Il est donc évident qu'avant 1644, on eut recours à des imprimeurs catholiques hors du Valais, principalement à Fribourg. Durant les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle et les premières du XVII<sup>e</sup>, trois imprimeurs se sont succédé dans cette ville : Guillaume Mäss de 1595 à 1605, Etienne Philot de 1605 à 1618, et Guillaume Darbelley de 1618 à 1620 et de 1635 à 1651.

De ces trois imprimeurs, le premier, Guillaume Mäss, présente par le matériel utilisé le plus d'analogie entre ses compositions typographiques et celles de notre plaquette.

En effet, second imprimeur dans la cité des Zaehringen, Guillaume Mäss avait été l'associé puis le successeur d'Abraham

---

personne de M. Jules Darbellay, inspecteur forestier, et son fils, M. le Dr Jean Darbellay est actuellement professeur de droit à l'Université.

Cf. *Armorial valaisan*, 1946, pp. 73-77 ; — A. Horodisch, *op. cit.*, pp. 88-89, 94, 115-116.

<sup>29</sup> Gaspard Bérody, *La vie de S. Maurice*, en vers français. Fribourg, impr. Guillaume Darbelley, 1618, ouvrage cité par le Père Sigismond Bérody, dans *Histoire du glorieux Saint Sigismond, martyr, roy de Bourgongne*, Sion, Henri-Louys Escrivain, imprimeur, 1666, p. 366.

<sup>30</sup> Roland Viot, originaire de Saint-Laurent d'Aoste, coadjuteur en 1605, puis prévôt du Grand-Saint-Bernard en 1611. Aumônier des Chanoines Réguliers de Sainte-Catherine d'Aoste. Nommé chanoine de Sion en 1642. Par ses écrits et son mécénat témoignant de ses goûts artistiques, il a mérité d'être appelé le « prévôt humaniste ». Il décède en 1646. L. Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*, Aoste, 1955, pp. 279-284.

<sup>31</sup> Roland Viot, *Miroir de toute la sainteté en la vie du Saint merveilleux Bernard de Menthon*, Lyon, impr. François de la Bottière, 1627. Cf. L. Quaglia, *op. cit.*, p. 282 ; — Gottlieb Haller, *op. cit.*, t. III, p. 456.

<sup>32</sup> Hildebrand Jost, chanoine de Sion en 1608, curé de Leytron 1610, élu évêque de Sion en 1613, succéda à Adrien II de Riedmatten. En lutte avec les Patriotes valaisans, Hildebrand Jost fut contraint de signer une renonciation à la Caroline, c'est-à-dire à l'exercice du pouvoir temporel par les évêques de Sion auxquels ce pouvoir aurait été concédé par Charlemagne selon la tradition épiscopale. Prélat dévoué, Jost s'occupa de la réforme du clergé et des fidèles. Il tint dans ce but, en 1626, un synode diocésain dont les décisions resteront en vigueur trois longs siècles. A la suite de ce synode, il fait imprimer ses décisions synodales à Fribourg. Il décède en 1638, âgé de 52 ans. Il jouissait de l'estime du Saint-Siège et de l'amitié de S. François de Sales qui fut son évêque co-consécrateur et avec lequel il resta en étroites relations durant son épiscopat. Cf. *Armorial valaisan*, p. 136 ; — Tamini et Délèze, *Vallesia Christiana*, 1940, pp. 69-70 ; — André Donnet et Grégoire Ghika, *Saint François de Sales et le Valais*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, 1949, pp. 49-60, 81-99.

<sup>33</sup> *Constitutiones et Decreta synodalia Dioecesis sedunensis in Ecclesia Cathedrali Seduni edita et promulgata die 25 aprilis 1626, Praesidente R. D. D. Hiltbrando Iodoco*, apud Wilhelmum Darbelley, Friburgi Helv., 1635.

Gemperlin<sup>34</sup>, et avait racheté, au départ de ce dernier, son imprimerie et le matériel qu'elle contenait.

D'après le précieux inventaire laissé par Gemperlin, son matériel provenait soit de l'imprimeur Folliet à Bâle, soit de fondeurs de cette ville et d'Allemagne, soit enfin de sa propre fonte de matrices<sup>35</sup>. Le matériel de Gemperlin, utilisé ensuite par son successeur Mäss, nous le retrouvons dans notre imprimé qui présente des éléments de compositions similaires.

L'imposition des pages, par l'ordre parfait établi, dénote l'observation des principes adoptés par le maître-imprimeur. Dans cette imposition apparaît le mélange des styles Baroque et Renaissance qui joutent ou s'allient durant ces deux siècles.

Les différents corps du Romain ou Garamond employés pour les textes des pages, reproduits à l'inventaire de Gemperlin sous les numéros 6, 9, 17, 19, et l'italique 12, comblent gracieusement la place disponible<sup>36</sup>.

Les armoiries du Chapitre de la Cathédrale de Sion, du Valais avec les sept étoiles, et de chacun des Dizains, toutes placées sur un superbe cartouche, sont d'une facture artistique admirable. Sont-elles peut-être l'œuvre du graveur Martinus Martini<sup>37</sup> de

<sup>34</sup> *Abraham Gemperlin*, imprimeur, relieur, libraire, originaire de Fribourg en Brisgau qu'il quitte étant en relations avec l'imprimeur Froben de Bâle, pour se rendre à Fribourg (Suisse) où, en 1584, il demande au Conseil la permission et le privilège de s'installer. Il rachète le matériel d'imprimerie de *Thomas Guérin* et de *Jacques Folliet* à Bâle, et le premier ouvrage sort de ses presses à Fribourg en 1585. En 1588, il est emprisonné et banni pour avoir édité une chanson sur la participation des Suisses aux guerres de religion en France, mais fut grâcié sur la demande des Cantons catholiques. De 1595 à 1597, il s'associe avec Guillaume Mäss, puis lui remet son officine pour s'occuper d'autres tâches jusqu'à sa mort, survenue vers 1616. A. Horodisch, *op. cit.*, pp. 42-53 ; — L. Schnürer, *op. cit.*, pp. 31-55 ; — *DHBS*, t. III, p. 388.

<sup>35</sup> A. Horodisch, *op. cit.*, pp. 61-62.

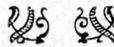
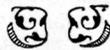
<sup>36</sup> *Ibidem*, planches I et II.

<sup>37</sup> *Martinus Martini*, graveur, orfèvre et peintre, né vers 1565/66 à Rigenberg (Grisons), fut tout d'abord peintre de portraits dans son pays et se maria après 1590 avec la fille de Wegerich, maître de la monnaie à Coire. Obligé de s'enfuir à la suite d'une affaire de falsification de monnaie, il vint en 1592 à Lucerne, s'y fit recevoir bourgeois l'année suivante, grava une vue de la ville en 1597, mais s'étant rendu indésirable à cause d'un vol d'argenterie, il doit partir. En 1600, il fait son apparition à Fribourg, mais s'étant brouillé avec le Conseil, il doit quitter la ville. Il retourne à Lucerne, se rend à Altdorf en 1601, puis aux Grisons, et revient à Fribourg en 1604 se mettre au service du maître de la monnaie Wegerich, son beau-père, et de l'imprimeur Philot ; il est reçu bourgeois de Fribourg en 1606. Il grave en 1606 son célèbre plan de la ville de Fribourg. Il demeure là jusqu'en 1609, puis va en Italie comme maître de la monnaie du comte Spinola à Tassarolo où il décède vers 1610. A. Horodisch, *op. cit.*, pp. 99-103 ; — *DHBS*, t. IV, p. 680 ; J.-R. Rahn, *Der Kupferstecher Martinus Martini und sein Werk*, et J. Zemp, *Akten über Martin Martini*, dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, Zurich, 1905-1906.

Dans son plan de Fribourg, imprimé en 1606 par Philot, Martini a dessiné



Ornements typographiques « Röslein »



Lettres et ornements typographiques  
utilisés pour la plaquette valaisanne  
tirés de l'inventaire de l'imprimeur Gemperlin de Fribourg

Fribourg, en étroite relation avec l'imprimeur Mäss, ou du graveur valaisan Johann-Peter Furer<sup>38</sup> ? En l'absence de toute marque distinctive, nous ne pouvons ni affirmer ni infirmer cette hypothèse...

Le début des textes est rehaussé par des initiales ou vignettes d'une grande variété, dont le rôle décoratif est aussi important que la longueur des lignes.

Ces initiales — soit les lettres E, D, L, Q et C — sont tirées de l'alphabet de la planche VI, numéros 88 à 103, de l'inventaire Gemperlin. Les deux autres, les initiales V et M, de la planche VII du dit<sup>39</sup>. Ces initiales ont servi à l'imprimeur Mäss dans le

---

une combinaison des armes de Fribourg qu'il a posées sur un élégant cartouche dont les languettes s'enroulent d'une manière assez analogue aux enroulements des cartouches qui ornent notre plaquette valaisanne. Quant aux armes elles-mêmes, elles seraient dues à une innovation de Martini qui écartèle les anciennes armes de Fribourg (coupé de sable et d'argent) avec les trois tours qui figuraient sur les sceaux de la Ville, et qui les charge en abîme d'un petit écu contenant un lion qu'on attribuait aux ducs de Zaehringen (cf. Max de Diesbach, *Les armes de Fribourg en Uechtland*, dans *Archives Héraldiques Suisses*, 1903, pp. 49-56 ;— Jeanne Niquille, *Les armoiries et Les sceaux de Fribourg*, dans *Armoiries, sceaux, Constitutions de la Confédération et des Cantons*, ouvrage publié par la Chancellerie fédérale, Berne, 1948, pp. 672, 678).

Un rapprochement s'impose donc entre cette composition héraldique et le filigrane armorié du papier de Marly utilisé par l'imprimeur de la plaquette valaisanne ; ce sont les mêmes éléments : armes fribourgeoises écartelées et lion zaehringien, celui-ci, toutefois, dans un écu séparé mais accolé. Si notre plaquette est de 1602, comme nous le supposons (voir plus loin), l'écartelure des armes fribourgeoises qui figure dans le filigrane de son papier serait donc un peu antérieure au plan de 1606. On pourrait, il est vrai, penser que Martini travaillait à ce plan déjà quelques années avant que Philot le fasse paraître.

Quant aux ressemblances entre les cartouches de la plaquette valaisanne et du plan de Fribourg, elles peuvent s'expliquer par le style de l'époque, sans que les deux œuvres soient nécessairement de la main du même auteur. En 1602, Martini ne se trouvait pas à Fribourg, mais dans les Grisons ; il n'avait cependant pas rompu avec Fribourg où il reviendra dès 1604.

<sup>38</sup> *Johann-Peter Furer*, d'une famille originaire de Bûrchen. Il travaille à Sion, où il semble installé au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'occasion de l'élévation à l'épiscopat d'Adrien IV de Riedmatten, le 1<sup>er</sup> octobre 1646, il grave sur cuivre la série des évêques de cette famille qui se sont succédés depuis Adrien I<sup>er</sup> (1529-1548), soit Hildebrand (1565-1604), Adrien II (1604-1613), Adrien III (1640-1646), Adrien IV ((1646-1673), ainsi que des évêques Hildebrand Jost (1613-1638) et Barthélemy Supersaxo (1638-1640). Albert de Wolff, *Le Portrait valaisan*, Sion, 1957, p. 19.

Ce Johann-Peter Furer ne serait-il pas le même personnage que celui que nous trouvons mentionné par le notaire Steli dans une liste de personnes propriétaires et de personnes décédées durant la peste qui sévit à Sion en 1638-1639 ? Sous le n<sup>o</sup> 219, est noté le décès de François Fabri survenu chez Pierre Furer ; sous le n<sup>o</sup> 214, une autre personne, non dénommée, est encore notée comme habitant la même maison de Pierre Furer.

On notera, toutefois, que si notre plaquette date du début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme nous le pensons, elle serait probablement antérieure à l'activité de Furer.

<sup>39</sup> A. Horodisch, *op. cit.*, planches VI et VII.

*De rebus Helvetiorum* de François Guilliman, sorti des presses de son officine en 1598<sup>40</sup>.

93. La beauté de notre plaquette est aussi faite par la subtile harmonie entre la masse du texte, la finesse des emblèmes et l'encadrement des pages où se manifeste le savoir-faire des compositeurs de l'époque.

Le matériel d'ornement typographique utilisé pour ces encadrements, appelé par Gemperlin « *Röslein* », était constitué par de petits motifs stylisés dont les dessins rappellent les branches et les fleurs du rosier<sup>41</sup>. Ornaments encore en usage comme décoration au XVIII<sup>e</sup> siècle pour des encadrements, des culs-de-lampes, des frontispices, etc.<sup>42</sup>. L'assemblage de ces petits motifs nous laisse deviner la quantité de matériel nécessaire et le temps employé à la composition de plusieurs pages ! En effet, nous relevons que plus de 150 motifs ont été utilisés pour l'un des grands côtés des encadrements de notre opuscule et 120 pour l'un des petits côtés, soit près de 550 motifs par page.

Aux considérations qui précèdent, il nous reste encore à ajouter la suivante, ceci malgré que notre rôle ne consiste pas à analyser les textes imprimés ni le style héraldique des emblèmes. La page IX, du Dizain de Brigue : *Natrensium sive Brugen-sium Conventus*, est pour nous un témoignage que nous ne pouvons méconnaître.

<sup>40</sup> François Guilliman, historien fribourgeois, originaire, croit-on, de Villaz-Saint-Pierre, né vers 1568, décédé en 1612. Après avoir fréquenté le Collège des Jésuites à Fribourg, le Collège helvétique de Milan (1584-1587), l'Université de Dillingen (1587-1589), il est professeur à l'école latine de Soleure de 1590 à 1595. Accusé d'avoir tenu des propos injurieux à l'égard du roi de France Henri IV, il est destitué en 1595 et quitte alors Soleure pour Lucerne où, de 1595 à 1605, il est secrétaire à l'ambassade d'Espagne que dirige le diplomate espagnol Alphonse Casata. Guilliman consacre ses loisirs à des études historiques et rédige une histoire de la Suisse au point de vue catholique sous le titre : *De rebus Helvetiorum sive antiquitatum*, qui sera son premier grand ouvrage et qu'il charge l'imprimeur Mäss de publier en 1598. Ce volume de 457 pages in 4<sup>o</sup>, d'une plus simple présentation que les ouvrages de Stumpf et de Josias Simler, mais rédigé dans un latin élégant, est incontestablement l'un des meilleurs ouvrages historiques de l'époque. Il sera réédité en 1627 et en 1710. Cf. L. Schnürer, *op. cit.* pp. 137-139 ; — DHBS, t. III, p. 700 ; — J. Jordan, *François Guilliman*, dans la *Liberté*. Fribourg, 17 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 23 décembre 1954.

<sup>41</sup> A. Horodisch, *op. cit.*, Nos 26 à 39, planche II.

<sup>42</sup> *Ibidem*, pp. 22 et 49.

Les différents successeurs de Gemperlin et Mäss ont encore utilisé ces ornements. Nous les retrouvons aussi dans le volume des *Constitutions synodales du Diocèse de Sion*, que nous avons cité, imprimé chez Guillaume Darbelley en 1635. Les frontispices des pages 2, 4, de la fin de l'*Index* et des pages 180, 186, 196, sont composés avec ces ornements dits *Röslein*. Le frontispice de la page 181 est celui reproduit sous N<sup>o</sup> 52, planche III ; le cul-de-lampe de la page 207 est le N<sup>o</sup> 63 de la planche V dans l'inventaire cité par Horodisch.

Naters fut l'origine du Dizain et est presque toujours nommé pour cette raison dans les documents<sup>43</sup>. C'est ainsi que le dragon ou vipère ailée, symbole d'une légende locale, est devenu l'emblème de tout le Dizain<sup>44</sup>. Ce vieux bourg, longtemps siège des autorités dépendant du prince-évêque et de la communauté civile, fut aussi la paroisse-mère des agglomérations environnantes et doit à ces causes la prépondérance qu'il eut autrefois sur les autres Communes du Dizain. « Incontestablement, écrit Mgr Dionys Imesch, Naters était le chef-lieu du Dizain, le major et plus tard le châtelain y étant domiciliés. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Naters et Brigue ne formaient qu'une Commune et celle-ci était normalement dénommée Commune de Naters. Par l'importance croissante du trafic qui passait le Simplon, Brigue acquit par la suite la suprématie et le Dizain fut appelé soit Dizain de Naters soit Dizain de Brigue. Ceci dura pendant tous les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle seulement que la puissance et la richesse accumulées par Gaspard Stockalper de la Tour<sup>45</sup> entraîna la séparation des Communes de Naters et de Brigue.<sup>46</sup> »

La fortune de Stockalper, qui avait excité l'indignation des autres Louables Dizains, inspira probablement vers la fin de ce même siècle, l'épithète<sup>47</sup>, qui s'est perpétuée, de *Briga dives* ou

<sup>43</sup> Dionys Imesch, *Beiträge zur Geschichte und Statistik der Pfarngemeinde Naters*, dans *Journal de Statistique Suisse*, t. I, 1908, p. 384 ; du même auteur, *Der Zenden Brig bis 1798*, dans *BWG*, t. VII, pp. 103-224.

<sup>44</sup> D'après la légende *Das Natterloch*, dans *Walliser Sagen*, t. I, Brig, 1907, p. 111.

<sup>45</sup> Voir les biographies publiées sur Gaspard Stockalper de la Tour, par J.-B. Bertrand, *Gaspard Stockalper de la Tour, un grand seigneur valaisan au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Petites Annales valaisannes*, 1930, N<sup>o</sup> 3, pp. 1-48 ; — *Armorial valaisan*, 1946, p. 251 ; — Peter Arnold, *Kaspard Stockalper vom Thurm*, Bd. I et II, Brig, 1952-1953 ; — *Le Portrait valaisan*, 1957, pp. 20-21 et 92.

<sup>46</sup> Dionys Imesch, *Beiträge zur Geschichte und Statistik der Pfarngemeinde Naters*, p. 384.

<sup>47</sup> Les traditionnelles épithètes latines décernées aux Dizains — on ne sait pas par qui — découlent de la géographie, de l'histoire ou de la légende, ainsi que de la situation politique ou sociale. Elles dénomment chacun d'entre eux par une appellation caractéristique : *Gomesia catholica*, Conches la catholique ; *Briga dives*, Brigue la riche ; *Vespia nobilis*, Viège la noble ; *Raronia prudens*, Rarogne la prudente ; *Leuca fortis*, Loèche la forte ; *Sirrum amoenum*, Sierrre l'agréable ; *Sedunum caput*, Sion la tête. Il peut être intéressant de relever à côté de ces épithètes leurs correctifs moins connus : *Gomesia catholica expulit capuccinos* (chassa les capucins) ; *Briga dives, plena pauperibus* (remplie de pauvres) ; *Vespia nobilis, multum habet ignobilis* ou *plebis* (a beaucoup de roture) ; *Raronia prudens, stultitia potens* (puissante en sottise) ; *Sirrum amoenum, stercore plenum* (pleine de fumier) ; *Leuca fortis si abest hostis* (s'il n'y a pas d'ennemi présent) ; *Sedunum caput sine cerebro* (sans cervelle)...

Cf. Ch.-Louis de Bons, *op. cit.*, p. 81 ; — J.-B. Bertrand, *op. cit.*, p. 5.



Composition héraldique de Martin Martini  
sur son célèbre Plan de Fribourg  
imprimé par Etienne Philot  
Fribourg, 1606

de « Brigue la riche »<sup>48</sup>. Cette épithète paraît inconnue de l'auteur de notre imprimé, qui cite tout autre devise : *Virtus est fraudis nescia*. Peut-être pourrait-on percevoir là un écho des « fraudes » que Naters reprochait à Brigue pour s'emparer de la première place dans le Dizain ? On peut surtout souligner que notre plaquette donne encore en premier lieu à ce Dizain le nom de Naters, se contentant d'indiquer en seconde place, et en plus petits caractères, le nom de Brigue. Ce sont là, croyons-nous, des indices précieux pour reporter l'impression de cette plaquette au début du XVII<sup>e</sup> siècle, avant l'avènement du Grand Stockalper qui fit la puissance de Brigue<sup>49</sup>.

## II

### Les circonstances de l'impression

Aucune allusion au motif qui inspira l'impression de notre plaquette n'est contenue dans les textes ; aussi, en l'absence d'une certitude, deux hypothèses se présentent pour expliquer cette publication.

Pendant la période de 1600 à 1630, les seuls événements importants qui ont eu lieu en Valais sont : les élections au Siègne épiscopal de Sion d'Adrien II de Riedmatten en 1604<sup>50</sup> et d'Hildebrand Jost en 1613, ou leurs consécration (1606, 1614), et, solennité plus importante encore, le renouvellement de l'alliance du Valais avec les VII Cantons catholiques.

<sup>48</sup> C'est à Gaspard de Stockalper que Brigue doit sans doute, dans la nomenclature des Dizains, le qualificatif de *dives*, l'opulente, la riche. J.-B. Bertrand, *op. cit.*, p. 5.

<sup>49</sup> Avènement qu'on peut situer vers 1630-1640.

<sup>50</sup> *Adrien II de Riedmatten*, chanoine de Sion 1570, curé de Saint-Léonard 1575, abbé nommé de Saint-Maurice, élu évêque de Sion 1604, consacré en 1606, † 1613. Il s'employa à la réforme du clergé, et travailla à introduire la liturgie et le bréviaire romain, ainsi que le calendrier grégorien, et à promouvoir l'instruction religieuse. Les Jésuites établirent en 1606 un collège à Venthône. Adrien de Riedmatten fut peut-être le premier de tous les curés du Valais à tenir les registres paroissiaux, en qualité de curé de Saint-Léonard. Son épiscopat marque le point culminant de la lutte pour la défense de la foi catholique contre les efforts des partisans de la Réforme soutenus par Berne, efforts qui trouvèrent un aliment dans les luttes des Patriotes contre le pouvoir temporel des évêques. On sait que S. François de Sales tenait en estime Adrien de Riedmatten et qu'il lui fit présent, en 1610, d'un exemplaire de *l'Introduction à la vie dévote*, orné d'une dédicace autographe. Cf. A. Grenat, *op. cit.*, pp. 156-163 ; — Tamini et Délèze, *op. cit.*, pp. 68-69 ; — Donnet et Ghika, *op. cit.*, pp. 56-60.

## Hommage à un nouvel évêque ?

La première hypothèse voudrait que cette plaquette ait été imprimée lors de la consécration de l'évêque Adrien II de Riedmatten en 1606. Hypothèse que le caractère de ce prélat, décrit en quelques mots par le chanoine Boccard, pourrait appuyer d'une certaine vraisemblance : « Ce prélat, écrit-il, provoqua en quelque sorte l'explosion (d'un renouveau de la lutte contre l'autorité temporelle des évêques) en faisant un vain étalage de ses titres en tête de ses ordonnances et actes officiels. Il en avait même changé la formule et se disait „préfet et comte de tout le pays de Vallais par la munificence impériale et les largesses de la sacrée Caroline ” »<sup>51</sup>.

L'impression de cette plaquette serait-elle alors due au successeur de Mäss, l'imprimeur Etienne Philot<sup>52</sup> ?

Si nous considérons une partie du matériel utilisé dans les produits de cet imprimeur, matériel qui était celui de ses devanciers, notre jugement serait, *a priori*, presque affirmatif. Mais si nous examinons ces imprimés dans leurs détails, nos convictions se changent en une réponse négative<sup>53</sup>.

Notre assertion est corroborée par l'appréciation que porte M. le Dr Horodisch sur les imprimés de Philot : ceux-ci, dit-il, « présentent un recul considérable sur les œuvres de ses devan-

<sup>51</sup> Boccard, *Histoire du Vallais, avant et sous l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Genève, 1844, p. 213.

<sup>52</sup> Etienne Philot, probablement originaire d'Orsonnens (Glâne). Tout jeune il se rend à l'étranger où il fait ses études. En 1595, il est appelé à Fribourg où il devient le maître de la monnaie et où il est reçu bourgeois en 1601. En 1606, il succède à l'imprimeur Mäss dont il reprend l'officine. La même année, il édite en collaboration avec le graveur Martin Martini le plan de la ville de Fribourg. Graveur, éditeur et imprimeur, sa principale activité typographique s'étendit de 1606 à 1617 et produisit des livres religieux et des livres scolaires pour les Jésuites. Il fut le premier imprimeur fribourgeois faisant usage de caractères grecs. Il décède à Fribourg en 1617. A. Horodisch, *op. cit.*, pp. 81-89.

<sup>53</sup> M<sup>lle</sup> L. Schnürer a eu l'obligeance de nous communiquer pour examen plusieurs ouvrages imprimés par Philot. Ces ouvrages, joints à celui que nous possédons, nous ont confirmé, après une étude attentive, dans nos conclusions qui rejoignent et corroborent celles émises par nos devanciers. En effet, les ouvrages imprimés par Philot manifestent le laisser-aller de celui-ci. Le choix des papiers est, à de rares exceptions, d'une qualité inférieure. La composition des pages de titres, des frontispices, etc., est faite sans souci esthétique. La mise en forme des pages, mal aérée, souvent défectueuse. On peut en déduire que Philot, exerçant deux professions, n'était pas un imprimeur professionnel et que ses ouvriers, livrés à eux-mêmes, manquaient d'une direction. Toutefois, le plan de Fribourg qu'il imprima en 1606 est-il une œuvre admirable, ce qui est d'autant plus remarquable que Philot venait de reprendre l'imprimerie de Mäss et que ce plan est l'une de ses premières publications. Cette réussite peut être due, outre le talent du dessinateur Martin Martini, à l'application des premiers ouvriers de Philot, ouvriers que celui-ci n'aurait pas su s'attacher durablement...



Adrien II de Riedmatten  
Evêque de Sion 1604-1613



Hildbrand Jost  
Evêque de Sion 1613-1638

D'après des gravures sur cuivre de Johann-Peter Furer en 1646

ciers. La présentation esthétique et typographique est loin d'égaliser celle de ses prédécesseurs. Tous ces imprimés, sur un papier de qualité médiocre, dénotent le bon marché et le manque de soin, soit un laisser-aller de cette officine »<sup>54</sup>.

En opposition à ce manque d'esthétique typographique de l'imprimeur Philot, nous ne pouvons qu'admirer la grâce et l'élégance de notre plaquette, dont le soin et le bon goût nous font bien mieux présumer qu'elle est l'œuvre de ce maître ès arts de l'Université de Fribourg en Brisgau établi dans cette autre cité des Zaehringen, Fribourg en Suisse : Mäss.

Notre conviction est conforme à l'appréciation de M<sup>lle</sup> L. Schnürer sur cette imprimeur ; en effet, considérant les imprimés connus à ce jour qui sont sortis de l'officine fribourgeoise de Mäss, M<sup>lle</sup> Schnürer constate que « ces imprimés sont d'une facture plus soignée, même, que celle de son prédécesseur Gemperlin »<sup>55</sup>.

Il serait assez douteux, d'autre part, vu la tension qui régnait entre les évêques et les Patriotes valaisans, que l'on ait fait imprimer lors de ces consécrationes épiscopales un hommage qui eût passé pour une reconnaissance de cette autorité temporelle des évêques, de cette puissance alors battue en brèche et qui était la cause principale des frictions entre les deux pouvoirs du pays<sup>56</sup>. Il est vrai, cependant, que le successeur d'Adrien II de Riedmatten et d'Hildebrand Jost, l'évêque élu Barthélemy Supersaxo<sup>57</sup>, reçut un hommage analogue à notre plaquette et comportant neuf planches dessinées et coloriées représentant les

<sup>54</sup> A. Horodisch, *op. cit.*, p. 85.

<sup>55</sup> L. Schnürer, *op. cit.*, p. 57.

<sup>56</sup> Cette lutte des Patriotes valaisans contre les évêques et le clergé n'était pas ignorée hors du pays. Dans un exemplaire de la Chronique de Stumpf, imprimée à Zurich en 1548, exemplaire en notre possession, ce fait est marqué à la page 341 de façon significative. En effet, un possesseur inconnu de l'ouvrage a biffé dans la phrase concernant la souveraineté spirituelle et temporelle de l'évêque de Sion le mot « *weltlich* » (temporelle) et, faisant une note marginale, il écrit : « *Wie der Burgermeister zu Zurich ein Obrikeitstaat ist* » (De même qu'à Zurich le Bourgmestre est le chef de l'Etat). Phrase compréhensive à Zurich où la Réformation élargit considérablement les attributions de l'Etat et limita l'influence du clergé — même réformé — en attribuant au magistrat un droit de surveillance sur l'Eglise et ses institutions. Sur ce sujet, cf. *DHBS*, t. VII, pp. 505-506.

<sup>57</sup> *Barthélemy Supersaxo* fut recteur de la chapelle de Sainte-Barbe à la Cathédrale de Sion 1613, chanoine 1630, doyen de Valère 1633, élu évêque 1638. Il ne reçut point sa confirmation de Rome et ne put être sacré, car le Nonce Scotti voyait dans le choix de Supersaxo — connu par ses attaches avec les Patriotes et les familles favorables à la Réforme — un danger pour les droits de l'évêché et s'opposa à sa nomination. Retiré à Martigny, à cause de la peste qui sévissait à Sion, Supersaxo mourut le 16 juillet 1640. Cf. Tamini et Delèze, *op. cit.*, p. 71 ; — *DHBS*, t. VI, p. 430 ; — *Armorial valaisan*, p. 253 ; — Emil Tscherrig, *Bartholomäus Supersaxo 1638-1640, Reformtätigkeit des Nuntius Farnese*, dans *BWG*, t. XII, pp. 4-18.

armoires du prélat, du Chapitre et de chacun des sept Dizains, le tout accompagné comme ici de vers latins. Mais Barthélemy Supersaxo appartenait au parti des Patriotes et inspirait à la Nonciature assez peu de confiance, de sorte que le Saint-Siège refusa de ratifier son élection et ne lui envoya jamais ses bulles...

La première page de cet hommage est occupée par une longue dédicace<sup>58</sup> s'achevant sur un chronogramme qui nous donne la date de cette œuvre : 1639. Ce texte nous apprend que cet hommage a pour auteur le recteur du Collège de Sion et ses élèves<sup>59</sup>. Les autres planches, comme dans notre plaquette, se

<sup>58</sup> La première page de cet hommage héraldique manuscrit conservé à Grandvaux est en partie mutilée, mais il est possible de reconstituer le texte complet que nous transcrivons ici :

[Ep]os ono(mastico-)graphicu(m) / de / [Illu]strissimi ac / [Reve]ren-  
diss(imi) : D(omi)ni : D(omini) : / [Bart]holomaei Super/[sa]xo Sedunensis  
Epis/copi S(acri) : R(omani) : I(mperii) : Principis / inclytæ Vallesiae /  
Praefecti ac Comi/tis Domini sui / Clementissimi / Illustris ac Vene/rabilis  
Canonicorum Sedunensium / Collegii / iuxta ac laudabili/um eiusdem  
Vallesiae septem Delsenor/um / Insignibus / Quod cecinit et dicavit /  
tenera iuventus ludi lit/terarii Sedunensis / alumna

Mense Dabat hoC neptVnlo qVI praeFVlt  
tenerae InstltVtor IVVentae Inlbi

Le chronogramme donne la date 1639 ; les lettres d'un encrage différent forment à leur tour un topogramme : *Seduni* (Sion). Le distique précise encore que cet hommage fut fait *mense Neptunio*, le « mois de Neptune », qui est février, mois que les Romains avaient dédié tout entier au dieu des mers (H. Aubert, *Dictionnaire de Mythologie classique*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1938, p. 133).

Cet hommage manuscrit héraldique est conservé dans la Collection Buttin-de Loës, qui fait partie des trésors de l'Association du Vieux-Lausanne et qui se trouve dans la Maison Buttin-de Loës à Grandvaux (District de Lavaux, Vaud). Cet intéressant document mériterait une étude particulière.

Nous tenons à remercier très profondément M. Adolphe Decollogny, trésorier de la Société suisse d'Héraldique, qui nous a signalé l'existence de cet hommage ; M<sup>me</sup> Buttin-de Loës et M. Jaques Bonnard, conservateur des Musées du Vieux-Lausanne, qui ont bien voulu nous en procurer des photographies ; MM. les chanoines Dupont Lachenal, Marcel Michelet, Norbert Viatte et Max Grandjean, de Saint-Maurice, qui ont étudié le texte dédicatoire que nous avons reproduit ici.

<sup>59</sup> Après le départ des RR. PP. Jésuites (1627), le Collège de Sion eut des professeurs laïcs ou pris dans le clergé séculier. On cite les noms de MM. Vogler et Huober, en fonctions en 1635. Quatre ans plus tard, en 1639, Huober a déjà été remplacé par Joannes Strack, qui enseignera jusqu'en 1651 ; Strack apparaît simultanément comme imprimeur à Sion, de 1647 à 1652, date de sa mort (l'étudiant sédunois de même nom qu'on rencontre à l'Université de Fribourg en Brisgau en octobre 1653, était sans doute son fils). Quant à Vogler, il reçut son congé en 1639. L'année suivante, le Collège a pour professeur principal et recteur le Dr Joannes de Sépibus, et pour professeur secondaire Joannes Strack. Lequel des deux fut l'auteur de l'hommage héraldique de 1639 ? Nous pensons que les chances sont en faveur de Sépibus, qui remplaça Vogler en 1639, était docteur en théologie, exerça une influence considérable dans le clergé et le diocèse tout entier comme chanoine, grand-sacristain du Chapitre, curé de Sion, officiel et vicaire général du diocèse. Il contribua au renouveau de la vie religieuse, ainsi qu'au développement

rapportent au Chapitre de la Cathédrale et aux Dizains. L'analogie, quoique frappante, entre l'hommage de 1639 et la plaquette que nous étudions, laisse néanmoins apparaître assez de différences pour nous permettre d'affirmer qu'il s'agit d'œuvres différentes, bien que procédant d'une même inspiration. Notre plaquette est imprimée, l'hommage de 1639 est manuscrit ; les vers latins glosent de part et d'autres sur les meubles héraldiques, mais la rédaction en est différente ; si la disposition générale des planches est la même, elles se distinguent cependant par les détails de l'exécution des armoiries et des ornements du texte. Il reste cependant certain que l'une et l'autre de ces œuvres reflètent une même pensée, et que l'auteur de la seconde a certainement dû connaître la première et s'en inspirer. Mais à laquelle des deux œuvres faut-il attribuer la priorité ?

On ne saurait exclure absolument la possibilité que notre plaquette imprimée ait été publiée à l'occasion du sacre d'Adrien II de Riedmatten, le 28 mai 1606. A cette date, en effet, la lutte contre l'autorité temporelle des évêques s'était assoupie ; elle ne recommencera, avec plus de vigueur et d'audace, remarque Bocard<sup>60</sup>, que « sur la fin de l'épiscopat d'Adrien II ». D'autre part, l'année 1606 marque la courte période où l'imprimeur Philot produit des œuvres de qualité comme le plan de Fribourg et où cet imprimeur collabore avec le graveur Martini. Enfin, c'est cette même année qu'apparaît pour la première fois dûment datée, sur le dit plan, l'écartelure des armes fribourgeoises, qui se trouve également dans le filigrane du papier de notre plaquette. Il y aurait donc là un ensemble de circonstances qui permettrait de fixer à cette date la publication de la plaquette valaisanne.

Nous croyons cependant que celle-ci peut être de quelques années plus ancienne et se rattacher à un autre événement, comme nous allons l'exposer.

### **Pour un renouvellement d'alliance**

Notre conviction, basée sur nos observations typographiques, les filigranes, l'analogie des imprimés et les considérations historiques, nous incline à penser que, plutôt qu'un sacre épiscopal,

---

artistique et culturel du pays, notamment par des peintures, rénovations d'autels, et surtout la construction des stalles de Valère. L'hommage héraldique manuscrit conservé à Grandvaux, qui date de février 1639, pourrait être un hommage d'entrée en fonction comme maître principal et recteur du Collège de Sion ; c'est l'hommage de celui qui préside (*qui praeuit*) à l'instruction de la jeunesse.

Cf. Léon Imhoff, *Joannes Strack, second imprimeur sédunois*, dans *Annales valaisannes*, 1941, N° 3, pp. 312-313 ; — J. Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus des deutschen Wallis*, dans *BWG*, t. VI, pp. 490-491 ; — J. Zimmermann, *Essai sur l'histoire du Collège de Sion*, Sion, 1914, pp. 16, 19, 33-34 ; — renseignements de M. le chanoine Dupont Lachenal.

<sup>60</sup> Bocard, *op. cit.*, p. 213.

notre plaquette dut être imprimée à l'occasion d'une solennité marquante, pour être offerte aux hôtes étrangers et aux invités et leur laisser ainsi un mémorial du Valais. Cette circonstance solennelle pourrait être, pensons-nous, celle du renouvellement de l'alliance du Valais avec les VII Cantons catholiques.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'état religieux et politique du pays n'était pas sans causer de graves inquiétudes. L'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, alors octogénaire, était trop faible pour corriger les mœurs de son clergé. Trop souvent, ses prêtres étaient ignorants et ne donnaient à leurs ouailles ni le bon exemple ni l'enseignement nécessaire<sup>61</sup>.

La lutte que les Patriotes valaisans avaient entreprise pour abolir le pouvoir temporel de leurs évêques, devait se développer sous le règne d'Adrien II de Riedmatten et atteindre son paroxysme durant l'épiscopat d'Hildebrand Jost, jusqu'au moment où cet évêque et le Chapitre scellèrent l'acte de renonciation à la Caroline, c'est-à-dire au pouvoir temporel de l'évêque dont on faisait remonter l'origine à une concession de Charlemagne. Ces conflits mirent le pays en ébullition<sup>62</sup>.

A ces désordres politico-religieux s'ajoutait, par intermittence, le fléau de la peste. Les années 1608, 1616, 1628-29 et 1638 sont marquées par cette terrible épidémie.

Une autre source encore d'inquiétude provenait des progrès de la Réforme, qui se répandait principalement dans la haute magistrature et plusieurs familles importantes du pays. Tant de difficultés aggravaient singulièrement la situation du Valais. Cet état alarmant donna l'éveil aux Cantons amis, unis dans l'alliance dite des VII Cantons catholiques, alliance qui avait été scellée également avec le Valais<sup>63</sup>.

Voyant s'étendre l'agitation et craignant pour la fidélité du Valais, les VII Cantons y envoyèrent des députations afin de se rendre un compte exact de la situation et de prendre les dispositions nécessaires pour combattre les causes du mal. Leurs délégués visitèrent les Dizains et approchèrent les membres de la Diète valaisanne pour leur rappeler les engagements solennels que leurs Cantons et le Valais avaient contractés<sup>64</sup>.

<sup>61</sup> A. Grenat, *Histoire moderne du Valais, 1536-1815*, Genève, 1904, p. 125.

<sup>62</sup> Cf. G. Ghika, *Contestations du Clergé et des Patriotes du Valais au sujet du pouvoir temporel après l'épiscopat de Hildebrand Jost, 1638-1798*, dans *Vallésia*, t. V, 1950, p. 201.

<sup>63</sup> Grenat, *op. cit.*, 127-133.

<sup>64</sup> Cette alliance entre les six Cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Zoug, Fribourg, et le Valais avait été conclue pour la première fois en 1529. Le Canton de Soleure y adhéra en 1533. L'alliance entre ceux-ci et le Valais devait être renouvelée tous les 10 ans à tour de rôle dans chaque Canton. Mais, vu les frais élevés résultant de cette cérémonie, il fut décidé en 1665, que ce renouvellement n'aurait désormais lieu que tous les 15 ans. En 1696,



Vitrail  
aux armes de Conches et Soleure  
rappelant le renouvellement de l'alliance  
entre les VII Cantons et les VII Dizains

Abbaye de Saint-Maurice

A la suite des démarches pressantes exercées par les alliés du Valais, la cérémonie du renouvellement de l'alliance fut fixée au mois d'octobre 1602. C'est ainsi, écrit Grenat<sup>65</sup>, que « la veille du jour où se jurait à Paris l'alliance solennelle entre la France, les Suisses et leurs alliés<sup>66</sup>, une même cérémonie, bien autrement importante pour le Valais, se célébrait dans l'église cathédrale de Notre-Dame à Sion<sup>67</sup>. C'étaient les sept Cantons catholiques et

on envisagea même de proroger la durée de validité à 25 ans. La dernière cérémonie de renouvellement de cette alliance eut lieu, pour la troisième fois en Valais, les 14 et 15 novembre 1780, à Sion. Cf. A. Donnet, *La relation de François-Augustin de Diesbach, Seigneur de Tornay, sur le renouvellement de l'alliance entre les Sept Cantons catholiques et les Dizains du Valais, le 10 novembre 1681 à Sion*, dans *Annales valaisannes*, 1948, N° 1, pp. 365-383 ; — Anton Gattlen, *Bundeserneuerung zwischen den sieben katholischen Kantonen und das Wallis*, dans *Walliser Jahrbuch*, 1952, pp. 27-37.

<sup>65</sup> Grenat, *op. cit.*, p. 121.

<sup>66</sup> La cérémonie du renouvellement de l'alliance entre les Cantons, leurs alliés et le roi de France Henri IV, eut lieu à Paris, les 20-26 octobre 1602. A cette cérémonie, le Valais avait délégué Gilg Jossen, Grand-Bailli en fonction, et les anciens Grands-Baillis Mathieu Schiner et Georges Michel-Supersaxo. *Eidgenössischen Abscheide aus dem Zeitraum von 1587-1617*, Bern, Bd. V, 1<sup>er</sup> Theil, 1872, N° 481, p. 615 ; cf. L. Dupont Lachenal. *Les Chefs d'Etat du Valais*, dans *Annales valaisannes*, 1946, N° 3, pp. 119, n. 1.

Du renouvellement de cette alliance, il subsiste à Sion trois témoignages :

a) La lettre de créance adressée à l'évêque Hildebrand de Riedmatten lui annonçant la nomination du nouvel ambassadeur Méry de Vic comme successeur du Sr François de Mortefontaine décédé à Soleure en 1600 (parchemin en notre possession).

b) Deux panneaux commémoratifs sculptés sur bois pour rappeler cette alliance. L'un représente sur un semis de fleurs de lys, les armes de France et de Navarre ; l'autre porte l'aigle impériale soutenant les armes de l'évêque Hildebrand de Riedmatten, de la République des Sept-Dizains et de la Ville de Sion. Les panneaux se trouvent dans la Maison Supersaxo à la rue de Conthey. Cf. Frédéric-Th. Dubois, *Panneaux aux armes d'Henri IV et du Valais, 1602*, dans *Archives Héraldiques Suisses*, 1934, pp. 49 sqq., et pl. VII et VIII.

c) Les fresques ornant la Maison du Diable, ancienne résidence de la famille Supersaxo hors les murs de la ville. La voûte et les parois latérales du vestibule d'entrée sont décorées de peintures qui rappellent le séjour des ambassadeurs français venus à Sion pour traiter du renouvellement de l'alliance, ambassadeurs qui furent les hôtes de Jean Supersaxo. Les parois sont décorées des armes d'Henri IV et de sa femme Marie de Médicis, des ambassadeurs français Brulart de Sillery, Louis Le Fèvre de Caumartin, Eustache de Reffuge, François de Mortefontaine et Méry de Vic, de l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, du Valais et enfin de chacun des sept Dizains. Cf. F. du Grolley, *Les armoiries de la Maison du Diable à Sion*, dans *Archives Héraldiques Suisses*, 1905, N° 4 ; — *La Maison bourgeoise en Suisse*, vol. XXVII, *Le Valais*, Zurich, 1935, p. IX et pl. 32.

<sup>67</sup> A cette solennité prirent part de nombreuses délégations représentant les Cantons catholiques : pour Lucerne, le chevalier Nicolas Pfyffer, le capitaine Henri Kloos, le sous-secrétaire du Conseil Nicolas Krus ; pour Uri, l'ancien landammann Pierre Gisler ; pour Schwyz, le capitaine Jost Ulrich ; pour Nidwald, le capitaine Melchior Imfeld ; pour Obwald, le trésorier Hans Leu ; pour Zoug, le capitaine Béat-Jacob Zurlauben ; pour Fribourg, le capitaine Hans Wild ; pour Soleure, Jean-Balthazard Brunner. Le Valais était aussi

le Valais qui juraient de demeurer à jamais unis dans la même foi chrétienne, de la défendre au prix de leur sang, et de s'appuyer perpétuellement pour la conservation de leurs droits et libertés politiques »<sup>68</sup>.

Les ambassadeurs des Cantons alliés et les magistrats qui les accompagnaient, les députés des Dizains valaisans, les autorités de la Ville de Sion, les autorités religieuses ainsi que les invités dépassaient une centaine de personnes.

Lors de cérémonies analogues ultérieures, il était encore d'usage, en vue de perpétuer le souvenir de ces journées, de remettre aux participants un souvenir.

Un vitrail aux armes de Soleure et de Conches se trouvant à l'Abbaye de Saint-Maurice, commémore un semblable renouvellement de l'alliance fait en 1681, ainsi que l'indique la double inscription :

RENOVATO FOEDERE CATHOLICO  
*Die Löbliche Statt Solothurn. Anno 1681.*

Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'à cette occasion un spectacle fut donné, dont un prêtre sédunois était l'auteur et qui comportait un prologue consacré à la défense de l'Eglise, puis sept scènes associant deux par deux les sept Cantons et les sept Dizains de la manière suivante : Lucerne et Sion, Uri et Sierre, Schwyz et Loèche, Unterwald et Rarogne, Zoug et Viège, Fribourg et Brigue, Soleure et Conches. « Dans chaque scène, remarque

---

représenté par de nombreux délégués. Pour le clergé, il y avait Hildebrand de Riedmatten, évêque de Sion, Adrien de Riedmatten, abbé de Saint-Maurice et doyen du Chapitre cathédral, François Debons, doyen de Valère, Pierre Brantschen, sacristain, Jacques Schmideiden, chanoine. L'Etat était représenté par Jean In Albon, Grand-Bailli, entouré des députés des Dizains : pour Sion, le chevalier Nicolas Wolff, châtelain, le capitaine Nicolas de Kalbermatten, bourgmestre, Jean Supersaxo, capitaine, Antoine Waldin, châtelain ; pour Sierre : François de Platea, châtelain, Jean Preux, chevalier, Mathieu Monderessi et Thomas Sapiens (Savioz) ; pour Loèche : Barthélemy Allet, major, Christian Schwyzer, Vincent Albertin, Pierre In der Kumben ; pour Rarogne : Jean Roten, Nicolas Roten, Christian Zum Oberhaus, Michel Owlig, Georges Zum Zünen ; pour Brigue : Jean Abgotsponer, châtelain, Jean Perren, capitaine, Jean An der Matten, Pierre Pfaff, Jean Schmidt, Antoine Zuber, Georges Lergien ; pour Conches : Martin Jost, banneret, Paul Im Oberdorf, châtelain, Pierre Biderbost, capitaine, Henri Im Ahorn et Michel Siber. *Eidge-nössischen Abschiede, op. cit.,* pp. 616-617.

<sup>68</sup> Parlant de cette alliance, le Père Augustin d'Asti, capucin, qui en fut témoin, dit hardiment que cette cérémonie ne fut, de la part des chefs de l'Etat du Valais, qu'une pure comédie, et ce serment solennel, qu'un beau semblant, qu'ils ne tardèrent pas à démentir dès que les députés des Cantons eurent tourné les talons pour s'en retourner chez eux. Car, en même temps, ces Messieurs de l'Etat traitaient secrètement avec les Cantons protestants, ne pouvant point le faire encore ouvertement, parce que le menu peuple, surtout dans les Dizains supérieurs, n'était pas disposé à embrasser la Réforme. Grenat, *op. cit.,* p. 138.

M. André Donnet<sup>69</sup>, les deux partenaires se complimentent en vers latins, qui font allusion à leur nom, à leur devise et à leurs armoiries ; les vers, qui furent probablement chantés, sont encore agrémentés d'acrostiches et d'autres badineries. »

Sans doute était-ce dans le même esprit qu'avait été publiée la plaquette que nous étudions, et cette ressemblance avec l'œuvre jouée en 1681 pour le renouvellement de l'alliance entre le Valais et les VII Cantons nous paraît apporter une raison de plus pour rattacher notre plaquette au renouvellement de la même alliance qui avait eu lieu pareillement à Sion en 1602.

En 1696, lors du renouvellement de cette alliance à Altorf, des médailles commémoratives furent frappées, portant la légende suivante<sup>70</sup> :

RENOVATIO FOEDERIS  
REIPUBLICAE VALLESII CUM CANTONIS CATHOLICIS  
URANIAE  
1696

En 1780, à l'occasion de la dernière cérémonie de cette alliance, à Sion, une médaille encore fut frappée. Des pièces d'argent, réunissant les armoiries de tous les contractants, furent distribuées en souvenir de cette journée. La poésie célébra en de nombreux vers latins chacun des Cantons alliés et les Dizains du Valais<sup>71</sup>.

Lors du renouvellement de l'alliance en 1602, aucun texte ne nous signale explicitement des faits et gestes de ce genre. Cependant, M<sup>lle</sup> L. Schnürer, dans son intéressante thèse sur les débuts de l'imprimerie à Fribourg, fait en ces termes une allusion précieuse à cette solennité : « Dans les recès du Conseil de Fribourg, le 25 juin 1604, il est remarqué que maître Guillaume Mäss a demandé l'autorisation d'imprimer un compte rendu du renouvellement de l'alliance avec les Cantons catholiques ainsi que des négociations avec le Valais ». Elle ajoute qu'il a été impossible de retrouver un exemplaire de cette impression<sup>72</sup>.

<sup>69</sup> Donnet, *La Relation de François-Augustin de Diesbach*, pp. 379-381.

<sup>70</sup> Imesch, *op. cit.*, *Bundeserneuerung*, p. 441.

<sup>71</sup> Grenat, *op. cit.*, p. 411 ; — Gattlen, *op. cit.*, pp. 27-36.

<sup>72</sup> *Der Walliser Bund* (alliance avec le Valais), Ratsmanual 155, 25 juni 1604 :

*Meister Wilhelm Mäss umb erlobnuss den Walliser pundt in truck zuerfertigen, man soll ein copy Epistolae dedicatariae durch m.H. gsandten gahn baden schicken sich dieser negotiation halb mit den Catholisch orten wie ouch mit den Walliser gsandten vnderreden vnd nach gstaltsame der sach wyters fůrfaren.*

Il n'a pas été possible de retrouver un exemplaire de cette publication

Cette requête de l'imprimeur Mäss au Conseil fribourgeois nous paraît être un indice à la fois des travaux qu'il a pu faire à l'occasion de ce renouvellement d'alliance, et de l'intérêt qu'il portait au Valais, peut-être même de ses relations avec le Valais. S'il publie un compte rendu des cérémonies du renouvellement et des tractations entre les VII Cantons et le Valais, ne serait-ce pas qu'il avait déjà produit d'autres publications à l'occasion des mêmes événements ? L'imprimeur Mäss n'était pas un inconnu des Valaisans. Durant son séjour, de 1540 à 1571, à l'Université de Fribourg en Brisgau, il eut l'occasion de connaître un certain nombre d'entre eux. Dans la nomenclature des étudiants ayant fréquenté cette Université, nous trouvons les noms de plusieurs Valaisans qui, leurs études terminées et de retour en Valais, ont occupé de hautes charges religieuses ou civiles, entre autres le futur évêque Adrien II de Riedmatten, des chanoines de la Cathédrale de Sion, ainsi que plusieurs personnalités qui remplirent des fonctions civiles ou devinrent députés à la Diète, etc.<sup>73</sup>.

Ces relations universitaires permettent de présumer que, durant l'exercice de sa profession d'imprimeur à Fribourg (Suisse), Mäss avait gardé un contact avec les Valaisans.

\*

Ces considérations nous invitent donc à regarder l'impression de notre plaquette héraldique comme une œuvre du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et parmi les raisons qui ont pu motiver cette publication, nous pensons qu'il n'en est pas de plus probable que cette solennité du renouvellement de l'alliance du Valais et des VII Cantons catholiques en octobre 1602.

Léon IMHOFF

---

(Ein Exemplar dieses vielleicht erfolgten Druckes liesse sich nicht finden).  
L. Schnürer, *op. cit.*, p. 147.

Cette *Epistola dedicatoria* ne serait-elle pas précisément notre plaquette héraldique ?

<sup>73</sup> Alfred Grand, *Walliser Studenten auf auswärtigen Hochschulen*, dans BWG, t. IV, pp. 97-115.

SACRAE  
**AEDIS VALLERIANAE**  
 DESCRIPTIO, ET AVITI AC VENERABILIS  
 COLLEGII  
**CANONICORVM**  
 SEDVNEN. ENCOMIVM.



N tibi turritam Diuini Pneumatis aedem  
 Rupis in excelso vertice conspiciam,  
 Quam DEVS ipse manu fulcit, quam protegit idem  
 Deucalion, ne se naufraga mergat aquis.  
 Hic mons ille Thabor, quem Christus lumine vestit,  
 Euoluens famulis caelica sensa piis.

Hic sacra membrorum compages Christi, et auitum  
 Iustorum, haud vano nomine concilium.

Huc mentem, huc oculos vestros conuertite, quotquot  
 Paesim mens dubios irrequieta rotat.

Namq; unus DEVS, una Fides, Baptismatis una hic  
 Sanctio, Christiadum spes, timor, et unus amor.

Hic inbar haud modij sub tegmine fulget, aperto  
 Vultu at Zacharidæ, vox sonat alta DEVM,

Vnde ferox Babylon furij succensa, Gigantum  
 More domum, caueas ne populere. DEI

Namq; feder, statq; ipse poli terræq; Monarcha  
 Pro Iustis, tolli nec sibi sacra sinir.

INCLITAE

VALLESIAE  
IN SEPTEM CONVEN-  
TVS PARTITIO, CVM  
EORVNDEN INSI-  
GNIVM ICONIBVS.



EDITVR in septem Conuentus Terra VALESII.

Quilibet hos Fasces, et sua Signa refert,

SE: geminum fidus, SIR: Phœbum, LEV-  
CA gryphumque.

Fert vites botro RAR: bicolore duas,

VESPIA sed binos arrecta fronte leones.

Fert BRIGA serpentem, GOMSIA fertque cruces.

Sed quid stella: Pæan: gryphus: quid vitis: et audax

Quid leo: quid serpens: cruxque gemella volunt?

CELEBERRIMAE VRBIS

# SED VNENSI- VM CONVENTVS.



*Quod lucifer caelo, id ego patriæ.*



LCIFER auroræ, occasus iubar HESPERVS,  
omnes

Exsuperant ignes, æthereasque faces,  
Et velut ille diem lucis dux præuius affert,  
Sic faustè cœptum terminat iste diem:  
Scilicet indigenis, cingit quos Rodanus aluco,  
Consilij præfers, iustitiæque faces.  
Quot radios spargit cælesti lucifer orbe,  
Tot patriam laudum dotibus irradias.

# SIRRENSIS CONVENTVS.



*Soli cedunt tenebræ.*



VONAM Phœbe iacis radios? Sine fraude doloque  
SIRRIADAS claro lumine clarus obis.  
Nam velut exorti Titanos lumine, crassa  
Nox abit, et tellus luce refusa nitet:  
Sic splendore tuæ virtutis tabida noctis  
Monstra intenderūt frauſque doluſque fugam.  
Lucis amans gens es, noctem tenebraſque perofa,  
Lux es amica bonis, lux inimica malis.

# LEVCENSIS CONVENTVS



*Vir fortis alta mente præditus.*



VID gryphe stas? Fortes mea virtus arguit. At cur  
Parte priore aquila es, posteriore leo?  
Polleo mente, valens idem sum corpore, namque  
Virtus LEVCENSIS cellius ire nequit.  
Illa aquilæ similis se tollit ad ardua, mente,  
Ad Martem pectus forte leonis habet.  
Cur ensẽ præfert? Etenim stant iura Senatus  
Integra. Cur nudus? Præmius ad arma feror.  
Hos animare tibi voluit Lysippus in ære  
Robustosque toga, militiaque viros.

# RARONIEN- SIVM CONVENTVS



*Concordia opum fecunda.*



T vitis sese tollit per mutua nexa,  
Altus illa quidem, quò mage iuncta  
manet:  
Sic quoq; ad immensum surgit Respublica  
culmen,  
Virtutum concors quam benè iungit amor.  
Hoc mihi perpetuum, concordi vt pace virecam,  
Publica res odij nam malè facta, ruit.  
Hinc quod ego à CHRISTO viua radice vigorem  
Concipio, tantis vber abundo botris.

# VESPIENSIS CONVENTVS.



*Pro patria sedulo excubandum.*

**M**AGNANIMOS cernis crispata fronte leones,  
Quadrupedum prima nobilitate duces:  
Ut vigili exacuunt prospectu lumina: nequa  
Armorum clades exitiosa premat.  
Pugnandum contra coniunctis viribus hostem,  
Cunctaque mente prius prospicienda docent.  
Quàm vigil excubijs, quàm concors pectore, promptus  
Quàm fueris semper Martis ad arma manu.  
Hoc tua non pridem virtus testata trophæo est  
VESPIA, cum vidit corpora strato virum.

# NATRENSIVM SIVE BRVGEN- SIVM CONVENTVS,



Virtus est fraudis nefcia.



EV Parcæ parcunt, schola ut altrix otij, et amens  
Quo sibi munditiem nomine mundus habet:  
Hoc, quoque iure refers NATRICIS nomen, anhela  
Gens laudum, tua sed cætera vita docet.  
Squalens est atro natrix, horrensq; veneno,  
Mens tua sed niuea simplicitate nitet.  
Copula natrix Veneris sic nexuꝝ inhæret,  
Alter ut alterius præfecet ore caput.  
Tu Venerem et Veneris prolem fugis, otia spernis,  
Turpia et Alcinoi respuis illecebras.  
Ergo tu Antiphraſi decoras Inſignia, quæ cum  
VIPERA dicaris, pectus habes niueum.